

UN NOUVEAU MARCHÉ DE LA SOIE ? LA RÉGULATION D'UN SYSTÈME INFORMEL DANS L'ITALIE DU XIX^e SIÈCLE

Silvia A. CONCA MESSINA

Au XIX^e siècle, la soie est un secteur stratégique clé de l'économie italienne, qui favorise l'esprit d'entreprise, stimule l'émergence d'intermédiaires financiers, contribue à accroître les échanges internationaux, permet d'accumuler du capital et crée une série d'« économies externes », essentielles au soutien de la poursuite du développement industriel du pays¹. Le secteur de la soie reste l'un des plus dynamiques tout au long du siècle en Italie, en Europe et dans le monde. Dans la première moitié du siècle, les soies italiennes dévidées et moulignées couvrent la majeure partie du marché européen. Par la suite, entre 1860 et 1890, malgré l'élargissement des marchés d'approvisionnement, la soie brute transformée en Europe et en Amérique du Nord est encore européenne à 40 %, alors que la part restante provient d'Asie. Plus de 70 % de la récolte européenne de cocons (40 millions sur 56 millions de kg) est effectuée en Italie, qui exporte, au cours des vingt années qui suivent l'unification (1861), une quantité de soie semi-transformée dont la valeur équivaut à entre 40 % et 50 % du total mondial. La concentration régionale de l'industrie italienne de la soie est très élevée : en 1861, la Lombardie produit 40 % des cocons et un tiers de la soie grège italienne, et collecte et transforme de la soie provenant d'autres parties de la péninsule ; de 1861 à 1891, plus de la moitié des bassines de dévidage à vapeur (53 à 59 %) et environ 80 % des moulins à soie² se trouvent dans cette région. Dans la mesure

1. Luciano Cafagna, *Introduzione a Dualismo e sviluppo nella storia d'Italia*, Venise, Marsilio, 1989 ; pour une histoire comparée de l'industrie mondiale de la soie, voir le travail essentiel de Giovanni Federico, *Il filo d'oro. L'industria della seta dalla restaurazione alla grande crisi*, Venise, Marsilio, 1994 (trad. *An Economic History of Silk Industry, 1830-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997) ; pour une histoire de la soie en tant que produit mondial à l'époque préindustrielle précédente, voir Dagmar Schäfer, Giorgio Riello et Luca Molà (dir.), *Threads of Global Desire: Silk in the Pre-Modern World*, Woodbridge, Boydell Press, 2018.

2. Selon Salvatore Cognetti De Martiis, en Lombardie en 1885, « 79 500 ouvriers travaillaient dans la filature dotée de 34 627 bassines, la soie grège produite à l'issue de cette première transformation valait environ quatre-vingts millions de liras et environ un cinquième était exporté ; le moulinage mobilisait 12 000 ouvriers, 551 métiers à filer, 1 241 500 bobines à dévidage et les 1 263 000 kilogrammes de soie grège produits généraient un bénéfice net de plus de sept millions de liras » ; S. Cognetti De Martiis, *Cenno storico sull'industria italiana*, Turin, Unione Tipografico-Editrice Torinese, 1885, p. 51.

où depuis le début des années 1870, la quasi-totalité de la soie exportée est moulinée (également à partir de soie grège importée) et que les usines nationales de soie sont principalement situées à Milan et à Côme, l'industrie italienne de la soie canalise une grande partie de la production du pays vers la Lombardie.

Ces résultats sont obtenus malgré la grave maladie du ver à soie qui touche les cultures de cocons italiennes et européennes au milieu du siècle (et plus particulièrement l'Italie de 1855 à 1868), détruisant la production de vastes zones. Les difficultés rencontrées par les producteurs du secteur entraînent une restructuration du marché de la soie en Italie. La crise sert d'accélérateur à la modification de l'organisation et des mécanismes de régulation du marché qui, après la reprise, peut à divers égards être considérée comme un nouveau marché, comme nous le verrons plus loin dans cet article. Dans les autres pays européens, une grande partie des sériciculteurs abandonnent le métier : en France, de nombreuses terres sont converties à la viticulture, ce qui réduit durablement leur production de moitié, y compris dans les décennies suivantes ; l'Espagne, bien que bénéficiant de conditions climatiques et naturelles favorables, après la pébrine qui frappe le pays en 1853, diminue sa production de soie grège³ de 70 % en trente ans. En Italie, en revanche, l'enracinement dans toutes les sphères de la vie économique et le poids de la soie dans les intérêts des différentes catégories d'entreprises sont si forts que tous les groupes sociaux concernés se mobilisent pendant plusieurs années pour remplacer les graines indigènes infectées par de nouvelles races. Après diverses recherches et tentatives dans d'autres régions d'Europe et d'Asie, les producteurs italiens commencent à augmenter les importations de graines non infectées en provenance du Japon, ouvrant ainsi une phase qui dure du milieu des années 1860 jusqu'en 1877, année qui marque le début de la baisse des importations et de l'augmentation de la proportion des graines indigènes, désormais produites selon des critères scientifiques dans des centres spécialisés dans le grainage cellulaire, qui représentent jusqu'à 60 % de la consommation intérieure dès 1887⁴.

3. Pietro Pinchetti, *L'industria della seta sul finire del secolo XIX. Statistiche e note*, Côme, Cairolì, 1894.

4. Sur la recherche sur la graine de vers à soie et son importation du Japon, voir les nombreuses études de Claudio Zanier, notamment : *Alla ricerca del seme perduto. Sulla via della seta tra scienza e speculazione, 1858-1862*, Milan, FrancoAngeli, 1993 ; *idem*, « Italian Silk Traders in Japan at the Time of Pebrine Silkworm Epidemics, 1861-1880 », *Sericultural Exchange between Italy and Japan in the Middle of 19th Century*. Mazzocchi, Shimamura and Italian Silk Costumes, Gunma, Nippon Silk Center, 2001, p. 41-50. Sur la reprise de la production de graines de vers à soie jaunes indigènes et le remplacement des importations, voir Ministère italien de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, Direction générale des Statistiques, *L'industria della seta in Italia*, Annales de la statistique, Statistiques industrielles, dossier XXXVII, Rome, Impr. nat. de G. Bertero, 1891, p. 6-10 ; sur la croissance des soies grèges jaunes qui passent de 28 % à 85 % de la production entre 1880 et 1889, cf. *ibid.*, p. 23-24.

Dans le même temps, les acteurs du secteur doivent faire face à la concurrence des soies asiatiques qui sont devenues les principales rivales des soies italiennes sur les marchés internationaux. Dès les années 1820, les Britanniques intensifient les importations en provenance du Bengale et de la Chine et, à partir du milieu du siècle, ils les augmentent encore grâce à l'accès direct au marché chinois dont ils bénéficient à la suite des guerres de l'opium. Pendant une grande partie du siècle, Londres reste le marché de référence pour les prix internationaux des soies, déterminés en tenant également compte des récoltes obtenues ou attendues en Europe : c'est en effet sur ce marché que sont vendus aux enchères les gros lots de soies asiatiques qui y arrivent après trois ou quatre mois de voyage. Cette situation cesse avec l'ouverture du canal de Suez (1869), qui permet à de grandes quantités de soieries asiatiques d'atteindre plus rapidement et plus directement les ports méditerranéens, en particulier celui de Marseille. Enfin, à partir des années 1880, le marché de la soie entre dans une nouvelle phase, avec le renforcement de la concurrence des produits semi-transformés asiatiques, désormais sans équivalent pour une large gamme d'articles, et la réduction des marges bénéficiaires.

Pour relever ces défis, les institutions, les producteurs et les entrepreneurs italiens, déjà très actifs dans la première partie du siècle, entreprennent une profonde transformation qui touche la technologie et les systèmes de production, le commerce, le système de crédit et l'organisation du marché. Dans notre contribution, nous tentons de présenter les principales caractéristiques du marché de la soie et les efforts déployés pour le réglementer au cours du siècle, en nous concentrant en particulier sur la formation des prix, un domaine dans lequel des règles et des initiatives sont introduites et lancées pour contrôler un marché qui apparaît très volatil, dont l'évolution est difficile à prévoir, et qui est fortement dépendant des événements nationaux et internationaux. L'incertitude et le risque commercial se sont, comme on le sait, manifestés de manière amplifiée dans l'industrie et le commerce de la soie⁵.

5. G. Federico, *Il filo d'oro...*, *op. cit.*, p. 33-37 et 292-317 ; sur la formation des prix, voir notamment *idem*, « Il baco e la filanda. Il mercato dei bozzoli in Italia, secoli XIX e XX », *Meridiana*, n° 15, 1992, p. 183-222. Voir aussi Roberto Tolaini, « Gli imprenditori serici nella prima metà dell'Ottocento. Comportamenti innovativi e circuiti di informazione », dans Duccio Bigazzi (dir.), *Storie di imprenditori*, Bologne, Il Mulino, 1996, p. 15-51. Sur la soie en Lombardie, voir Stefano Angeli, *Proprietari, commercianti e filandieri a Milano nel primo Ottocento. Il mercato delle sete*, Milan, FrancoAngeli, 1982 ; Angelo Moioli, *La gelsibachicoltura nelle campagne lombarde dal Seicento alla prima metà dell'Ottocento*, Trento, Libera Università di Trento, 1981 ; *idem*, « Il commercio serico lombardo nella prima metà dell'Ottocento », dans Simonetta Cavaciocchi (dir.), *La seta in Europa. secc. XIII-XX*, Florence, Le Monnier, 1993. Voir également Stefano Levati, *La nobiltà del lavoro. Negozianti e banchieri a Milano tra Ancien Régime e Restaurazione*, Milan, FrancoAngeli, 1997 ; Gianpiero Fumi, *Il filo più sottile. L'industria della seta tra « alte fabbriche » e mercati oltremontani. Il caso di Bergamo e territorio, secoli XVIII-XIX*, Turin, Giappichelli, 2019 ; R. Tolaini, « Silk as a Leading Factor of Development », dans Silvia A. Conca Messina (dir.), *Leading the Economic Risorgimento: Lombardy in the 19th Century*, New York-Abingdon, Oxon-Routledge, 2022.

I. UN MARCHÉ TRÈS VOLATIL

Tout au long du siècle, l'un des facteurs fondamentaux d'incertitude et de risque en matière d'investissement est la volatilité des prix, fortement dépendants de l'évolution de la production et de la demande – tant nationales qu'internationales – des anticipations des acteurs du secteur, ainsi que des manœuvres et des transactions de nature purement spéculative. Le marché de la soie est par essence soumis à des « fluctuations permanentes » et à de « violentes secousses », ce qui, dès 1839, incite l'université polytechnique de Milan à suggérer aux acteurs du secteur de s'en tenir à des prix moyens pour faire face à un commerce qui s'apparente à un « jeu de hasard⁶ ».

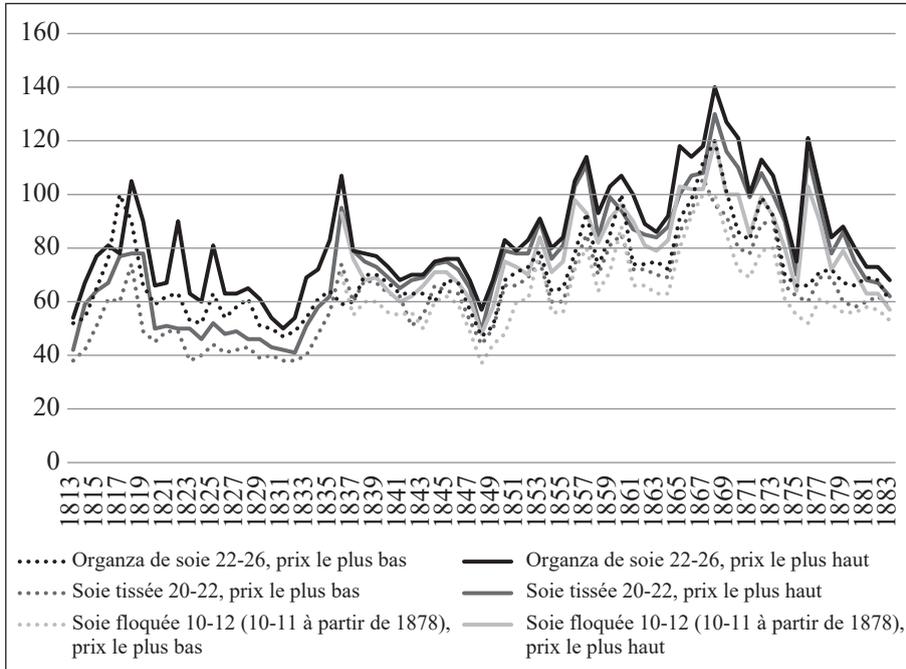
Une étude historique réalisée par l'Association de l'industrie et du commerce italiens de la soie témoigne de la fluctuation des prix de la soie sur le marché de Milan de 1778 à 1883⁷. Une forte croissance est enregistrée de 1813-1814 à 1817-1818, lorsque les prix atteignent des sommets sans précédent. Par la suite, cependant, la tendance est toujours marquée par d'importantes fluctuations : d'abord, une baisse avec des pics à la hausse en 1822 et 1825, à nouveau une croissance significative de 1832 à 1836, un effondrement entre 1836-1837 et en 1848, puis une croissance notable entre 1856-1860 et dans les années 1860, de 1865 à 1870. Après un dernier pic en 1876, les prix chutent et demeurent à un niveau plus bas jusqu'en 1883, date à laquelle l'étude s'arrête. À partir du milieu des années 1870, on observe une tendance baissière irréversible (surtout pour les fils de qualité supérieure), la crise des prix ne s'arrêtant qu'à la fin du siècle⁸.

6. « Prospetto dei prezzi minimi e massimi, praticati nel ventennio 1819-1838 per i bozzoli, le sete grezze, gli organzini, le trame, i doppi, le strazze e le struse, di Carlo Bellati », *Il politecnico: Repertorio mensile di studi applicati alla prosperità e coltura sociale*, série 1, vol. 1, fasc. 1, janvier 1839, p. 81-82.

7. *Prezzi delle sete europee in Milano dal 1778 al 1883 per cura di Luigi Camera, membro della Commissione di Statistica. Offerta dalla Associazione serica all'Onorevole Camera di Commercio ed Arti*, Archives historiques de la chambre de commerce de Milan (désormais ASCCM), fiche 388, fasc. 13 c (Actes de 1861 à 1920).

8. Association de l'industrie et du commerce de la soie en Italie, *Rivista mensile di Gennaio 1894, Proprietà del giornale Il Sole*, 24 février 1894, n° 45.

Graphique 1
Évolution des prix de la soie à Milan, 1813-1883 (en francs-or)



Source : notre réélaboration à partir de Luigi Camera (dir.), *Prezzi delle sete europee in Milano dal 1778 al 1883* per cura di Luigi Camera, membro della Commissione di Statistica. Offerta dalla Associazione serica all'Onorevole Camera di Commercio ed Arti, *Archives historiques de la chambre de commerce de Milan*, fiche 388, fasc. 13 c (Actes de 1861 à 1920).

Le marché se caractérise donc par une forte volatilité dès la première moitié du XIX^e siècle, même si, à cette époque, la tendance des échanges est à la hausse en valeur et en volume en raison de la demande internationale croissante, en dépit du fait que les régions du Piémont et de la Lombardie bénéficient d'un avantage concurrentiel important sur les marchés compte tenu des faibles coûts de production de la soie grège et du fil de soie⁹, dont la haute qualité est reconnue et réputée en Europe.

9. Il est bien connu que les Britanniques eux-mêmes ont noté en 1832 qu'en Italie, le coût de production de la soie représentait 1/5^e de celui de l'Angleterre ; voir *Report from Select Committee on the Silk Trade with the Minute of Evidence, an Appendix and Index*, Londres, Chambre des communes, 1832, p. 242.

Dans cette première phase, les marchands-banquiers et les commissionnaires, en particulier ceux de Milan, jouent un rôle important de « régulateurs informels » du marché, en accordant des avances et en servant d'intermédiaires. Cependant, même leurs actions n'ont jamais permis de contrôler l'évolution des prix. Ils exercent un certain contrôle et savent évoluer habilement sur les marchés, et, ce faisant, réussissent à accumuler grâce à la soie d'immenses fortunes, comme cela a été documenté¹⁰. Leurs relations au sein même de la ville de Milan, leurs contacts avec le marché international, leur expertise en matière de processus de production et de qualité des soies, leur accès à des sources de financement supplémentaires à des moments importants de la saison de la soie ou lorsque les occasions se présentent, ainsi que leur position particulièrement favorable qui leur permet d'accéder aux informations sur le marché, sont autant de facteurs essentiels de ce pouvoir. Du mois de janvier aux semaines précédant la saison, les marchands milanais et les commissionnaires les plus puissants financent les filateurs – à un taux d'intérêt compris entre 5 et 6 %, en fonction des liens tissés et des garanties offertes (avec un taux de 5 % en cas d'hypothèque) – en leur avançant les sommes nécessaires à l'achat des cocons, qui sont ensuite directement livrés à la filature. Après le dévidage (effectué, souvent, selon les instructions du financier en contact avec les marchés), éventuellement suivi du moulinage et des traitements connexes dans les usines du même producteur, les soies rejoignent les entrepôts du commissionnaire ; celui-ci s'occupe alors de les placer sur le marché intérieur, sur les marchés de Londres, Lyon, Elberfeld et les autres marchés d'Europe centrale, qui reçoivent de plus en plus de soies italiennes. Quels que soient la taille des filatures et le type de liens, le pouvoir du créancier est considérable, contrebalancé toutefois par la nécessité pour le marchand lui-même d'entretenir une relation stable avec des filateurs et des filatures capables de fournir en permanence de la soie à un niveau de qualité adapté aux marchés de référence. Avances, crédits et subventions pour l'agrandissement des usines permettent aux marchands de la capitale régionale de renforcer leurs réseaux d'approvisionnement et de contrôle de l'offre, d'autant plus que les plus grands marchands financent directement les usines qu'ils possèdent.

Cependant, comme nous l'avons vu plus haut, cette fonction régulatrice des marchands-banquiers ne protège pas contre les fluctuations des prix et contre l'incertitude constante en la matière. Tout d'abord, le marché intérieur de la soie n'a jamais été uniforme et stable. En Lombardie, par exemple, à partir

10. Anna Maria Galli, *La Cassa di Risparmio delle Provincie Lombarde dalla fondazione al 1940*, I, *L'Ottocento*, Milan-Rome-Bari, Cariplo-Laterza, 1991.

des années 1820, le prix des cocons est fixé en fonction de la zone d'origine et varie selon que les cocons sont récoltés dans la zone de Bergame, dans la zone du Lario ou de la Brianza, en haute ou basse plaine. À cette époque, se répand également la pratique consistant à conclure des accords et des contrats de vente et d'achat dans les mois précédant la récolte, pour acheter à l'avance les lots d'une zone donnée moyennant, non pas un prix prédéterminé mais un prix futur, parfois sans même que soit prévu son ajustement après vérification de la qualité du produit, hormis en cas de présence éventuelle de chaux¹¹. Il s'agit d'un prix fixé ultérieurement, « par référence », c'est-à-dire après la récolte, par rapport au prix que paierait une seule filature acheteuse ou que pratiqueraient un ou quelques grands propriétaires, producteurs de cocons, appartenant généralement à la noblesse locale¹². Cette pratique expose les vendeurs à une grande incertitude quant à leur bénéfice réel, et les acheteurs quant à la qualité du produit acheté à l'avance. En effet, la récolte des cocons étant soumise chaque année à des variations de quantité et de qualité, les prix réels sont définis au fur et à mesure des récoltes, et sont souvent influencés par les premières ventes conclues pour certains lots importants, oscillant entre attentisme et alarmisme, entre anticipations à la hausse des vendeurs (propriétaires) et espoirs de baisse des acheteurs (filateurs et filatures)¹³.

Ces fluctuations se retrouvent dans la production et la vente de soie grège, de trames et d'organsins, en grande partie destinés aux marchés internationaux, où il faut être en mesure de percevoir rapidement les fluctuations de la demande et d'adapter l'offre en conséquence (produits, lieux, quantités). Ces changements ne manquent pas de surprendre les acteurs du secteur. L'incidence des événements économiques, politiques et sociaux sur les différents marchés est grande : le couronnement de la reine Victoria paralyse le commerce à Londres pendant près d'un mois, et l'instabilité parlementaire française a des répercussions négatives en 1839 ; les changements politiques et dans les relations

11. « Sul commercio de' bozzoli; cenni del dottor I. Lomeni », *Tecnologia. Annali universali di agricoltura, economia rurale e domestica, di arti e mestieri*, vol. 6, fasc. 5 et 6, juin 1828, p. 337-344.

12. « Sul commercio de' bozzoli – Articolo 2° del dottor Lomeni », *Tecnologia. Annali universali di agricoltura, economia rurale e domestica, di arti e mestieri*, vol. 8, fasc. 4, avril 1829, p. 237-240. Cf. les contrats aux Archives de l'État de Milan (désormais ASMi), Fondo Sormani-Andreani, c. 341 ; ASMi, Fondo Crivelli, c. 22 et c. 3.

13. « Raccolta e prezzi dei bozzoli in Lombardia nel 1838 », *Annali universali di statistica economia pubblica, storia, viaggi e commercio*, série 1, vol. 57, fasc. 169, juillet 1838, p. 128.

internationales dominées par la concurrence économique entre les États, y compris dans le secteur de la soie, pèsent aussi lourdement¹⁴.

La crise provoquée par la pébrine dans les années 1850 entraîne une transformation structurelle du marché italien de la soie, dont l'équilibre interne et les mécanismes de régulation se trouvent modifiés à plusieurs égards. Les principaux changements qui en résultent sont d'une part l'accélération de la concentration et de l'industrialisation du secteur, et, d'autre part, la disparition des marchands de soie.

Face aux difficultés liées à la maladie du ver à soie, l'industrie italienne est contrainte de s'adapter, non seulement parce que le coût des graines japonaises, parfois prohibitif, fait augmenter le prix de la matière première, mais surtout parce que le cocon vert obtenu à partir de ces graines a un rendement inférieur (d'un quart à un tiers). De plus, il faut redonner au fil la robustesse et l'élasticité qui fait défaut au cocon japonais et qui caractérisent l'ancienne race jaune. Les industries de dévidage et de moulinage qui voient le jour sont modernes et très concentrées, et cherchent à consolider leur position de leader mondial en matière d'organisation de la production et de qualité des produits¹⁵.

La crise provoque également la disparition de l'activité de régulation des marchands de soie qui, vers le milieu du siècle, avaient réussi à jouer un rôle crucial dans la coordination du marché et dans l'équilibre des intérêts en jeu. De nombreux marchands-banquiers abandonnent en effet le secteur pour s'orienter vers

14. « Prospetto delle sete esportate dal Regno Lombardo-Veneto nel primo trimestre 1839, e cenni sul nostro commercio del nobile genere da gennaio ad aprile, sull'ultimo mercato di Londra delle sete asiatiche, e sul prossimo raccolto dei bozzoli », *Annali universali di statistica, economia pubblica, storia, viaggi e commercio*, série 1, vol. 60, fasc. 178, avril 1839, p. 101-107. Parmi les événements qui ont influencé les prix de la soie au cours du siècle, l'Association de l'industrie et du commerce italiens de la soie indiquait dans ses statistiques de 1778 à 1883 : « la Révolution française de 1830, la révolte des Canuts de 1831, le choléra de 1836, le gel de 1843, la Révolution de 1848, la guerre de Crimée, la crise américaine de 1857, la guerre de 1859, la guerre américaine de 1862, le régime du cours forcé de 1866, la guerre de 1870, la Grande Dépression de 1874 provoquée par la consommation insuffisante, la crise bancaire lyonnaise de 1882, la fin du régime du cours forcé », « Notizie italiane – Milan – Statistica del prezzo dei bozzoli e della seta », *Giornale di agricoltura, industria e commercio del regno d'Italia*, vol. XXI, n° II, 7 juin 1884, p. 253. Des analyses des faits encore plus détaillées et d'une certaine importance ont été réalisées par des organismes ministériels ; voir par ex. Ministère italien des Finances, Direction générale des Impôts, « Prezzi medi adeguati di Milano dal 1832 al 1895 e cenni di cronaca dei principali avvenimenti che su di essi possono aver influito ogni anno », *Bollettino di legislazione e statistica doganale e commerciale*, vol. XIII, 2^e partie, janvier-février-mars 1896, Rome, Tipografia Nazionale di G. Bertero, 1896, p. 31-32.

15. Cf. dans les *Atti del comitato dell'inchiesta industriale, 1870-1874*, Rome, Tip. Polizzi, 1873 (Réimpression anastatique Bologne, Analyses, 1984-1987) (désormais AI), témoignages écrits de Cesare Bozzotti et d'autres industriels concernant le dévidage et le moulinage ; voir également les ouvrages cités de Pinchetti et Federico.

des activités plus spécifiquement financières et bancaires, tandis que d'autres, plus impliqués dans la soie, se transforment en marchands-industriels, travaillant parfois même à la commission.

Ces changements permettent aux industriels d'acquérir un pouvoir de négociation face aux grands propriétaires producteurs de cocons qui, à partir des années 1870, deviennent de plus en plus directement dépendants de la demande des industriels. La transformation amorcée avec la crise s'accroît au cours des dernières décennies du siècle et permet aux industriels de jouer un rôle de plus en plus important sur le marché, de défendre leurs intérêts avec un succès croissant et de consolider leur ascension, y compris d'un point de vue social, dans le nouveau contexte de l'industrialisation italienne.

II. LA RÉGLEMENTATION DES PRIX

Compte tenu de la forte volatilité du marché, la réglementation en matière de formation des prix est l'un des domaines privilégiés d'intervention des institutions dès le milieu du siècle et au-delà. Dans un premier temps, le contrôle des mécanismes de formation des prix est conçu avant tout comme un instrument de protection par les producteurs de cocons, parmi lesquels, outre un millier de petits éleveurs de vers à soie, les plus importants sont des nobles, propriétaires terriens, représentés dans les chambres locales de commerce ; la question intéresse ensuite de plus en plus les filateurs et les fabricants puisqu'elle touche aux coûts et aux modalités d'approvisionnement en matière première dans un secteur de plus en plus industrialisé et concentré. Par la suite, le problème devient, pour tous les acteurs concernés, celui de soutenir les prix des soies italiennes face à la concurrence asiatique.

A. PRIX APPROPRIÉ ET MARCHÉS PUBLICS MUNICIPAUX

L'attention des institutions se porte d'abord sur la réglementation et la surveillance des contrats sur le marché, et sur la formation des prix des cocons. Sur le marché se rencontrent l'offre des producteurs de matière première et la demande des fabricants ; comme nous l'avons rappelé, dès les années 1830 se fait sentir la nécessité d'éviter les défaillances et comportements irrationnels, et les ventes à des prix trop élevés ou avec des remises excessives, de manière à préserver le marché et à garantir une marge aux producteurs, aux fabricants et aux commerçants de l'industrie séricole. Les instruments possibles vont de la création d'un marché de cocons placé sous le contrôle des municipalités à

la fixation officielle d'un prix moyen découlant des transactions réalisées et déclarées aux chambres de commerce, servant de référence (« rapport ») pour la finalisation des contrats d'achat anticipé : le prix adéquat des cocons.

Traditionnellement, les marchés informels de cocons se formaient au moment de la récolte, dans les centres urbains les plus importants des régions séricoles, lorsque les paysans des alentours affluaient pour vendre leur production. L'État voisin de la maison de Savoie, où, jusqu'à la fin de l'époque moderne, la production de soie grège filée a joué un rôle économique important¹⁶, met en place, dès les années 1840, un plus grand contrôle des contrats, avec la création de marchés de cocons municipaux réglementés à Novare (en 1843), à Coni (en 1844), puis à Turin en 1857¹⁷. À partir de 1852, la chambre royale d'agriculture et de commerce de Turin publie un bulletin quotidien des prix des cocons, sur la base des communications des municipalités des principaux marchés de cocons du Royaume de Piémont-Sardaigne, qui doit servir de référence pour les contrats. En Lombardie, les premières municipalités à créer des marchés publics sont Brescia (auprès de la Loggia civica, 1837)¹⁸, Lodi et Crema (en 1853)¹⁹. Les règlements mettent en place un conseiller municipal (Brescia) ou une commission composée de producteurs et d'acheteurs (Lodi et Crema) – l'un s'apparentant à l'autre en Italie – chargé(e) de surveiller le bon fonctionnement du marché et de prévenir tout litige, mais également des employés municipaux pour le contrôle du poids avec des balances publiques, l'inscription régulière et la publication des prix pratiqués avec la fixation d'un prix « adéquat » pour les cocons fondé sur les transactions, ainsi que l'enregistrement de la qualité et de la quantité des cocons livrés et vendus chaque jour. Naturellement, les règlements ont été mis à jour et enrichis au fil du siècle pour tenir compte de l'évolution des produits et du marché.

16. Giuseppe Chicco, *La seta in Piemonte, 1650-1800 : un sistema industriale d'Ancien Régime*, Milan, FrancoAngeli, 1995. Sur la soie en Italie à l'époque moderne, voir Francesco Battistini, *L'industria della seta in Italia nell'età moderna*, Bologne, Il Mulino, 2003.

17. En 1846, la *Gazzetta dell'Associazione Agraria di Torino* soutient la création des marchés publics de cocons, car « un marché est en principe une institution éminemment utile aux producteurs et aux consommateurs dans la mesure où, en les rapprochant et en fixant la valeur des choses, elle permet d'éviter toute erreur ou tromperie des uns ou des autres. Sur les marchés, les producteurs et les consommateurs se rendent compte de la quantité des produits, de leur qualité, des besoins respectifs des vendeurs et des acheteurs, en somme, de la demande et de l'offre au sens propre, et des éléments du prix juste et négocié de chaque denrée », vol. IV, 1846, p. 199.

18. Cf. l'« Avviso della Congregazione municipale di Brescia » de 1837 et le « Regolamento 15 febbraio 1837 », publiés dans le supplément du *Giornale della Provincia Bresciana*, n° 10, 9 mars 1837.

19. Cf. le « Regolamento per il pubblico mercato dei bozzoli nelle regie città di Lodi e Crema da attivarsi nell'anno 1853 » adopté par la chambre de commerce et d'industrie de la province de Lodi et Crema, *Foglio della Camera di Commercio e d'Industria della Provincia di Milano*, n° 21, 22 mai 1853.

Milan, le plus important centre de la soie, ne mettra en place qu'en 1885 un marché public de cocons dans la ville, mais chaque année, au moment de la récolte, un grand marché non réglementé de cocons se tient dans le village de San Gottardo au-delà de la Porta Ticinese, dans un quartier où l'on trouve à l'époque de nombreuses boutiques, des entrepôts et des fromageries de grana et de gorgonzola destinés à la vente. En 1857, la Deputazione comunale dei Corpi Santi rédige un projet de règlement, examiné et approuvé par la chambre de commerce de Milan. La proposition prévoit la nomination de dix personnes habilitées qui agiraient en qualité de commissionnaires. La chambre de commerce ne formule aucune objection et demande uniquement que l'accès au marché soit aussi garanti aux agents de bourse²⁰. On peut supposer que cette nouvelle institution de commissionnaires placés sous le contrôle de la Deputazione comunale dei Corpi Santi irrite quelque peu les agents de la bourse de Milan, si bien qu'à partir de 1856, date à laquelle ils ont probablement connaissance de ce projet, ils demandent à plusieurs reprises à la chambre de commerce de Milan de déplacer le marché de cocons à l'intérieur de la ville. La chambre de commerce s'oppose finalement à cette demande, estimant qu'elle n'est motivée que par la volonté d'exclure les commissionnaires extérieurs à la bourse, et qu'elle restreint ainsi les transactions au détriment du marché²¹. La présence de filateurs parmi les signataires de la requête suivante datant de 1863 laisse penser qu'était aussi ici en jeu un conflit d'intérêts avec les propriétaires terriens, qui étaient alors encore majoritaires à la chambre de commerce et voyaient dans le maintien du marché à l'extérieur de la ville d'importants avantages, notamment logistiques, pour les producteurs – même modestes. Ce n'est pas un hasard si le marché de cocons de l'Arena civica apparaît tardivement, en 1885, et demeure peu actif, sans supplanter le marché de San Gottardo²².

À partir de 1848, la chambre de commerce de Milan s'engage en faveur de la mise en place d'un prix adéquat fixé à partir des avis des contrats stipulés adressés à une nouvelle commission de la chambre (Commissione della Camera

20. *Foglio della Camera di Commercio e d'Industria della Provincia di Milano*, vol. VII, n° 51, 20 décembre 1857.

21. Rapport de la chambre de commerce de Milan à la Municipalité de Milan, 27 février 1861, ASSCM, cart. 85 (après 1860), fasc. 1 d.

22. « Il mercato dei bozzoli a Milano », *Rivista di bachicoltura*, vol. XVII, n° 15, 15 juin 1885 ; « Rivista », *Il Bacologo italiano*, vol. X (1887-1888), n° 6, 8 mai 1887 ; « Il prezzo adeguato dei bozzoli – Il Mercato dell'Arena », *Rivista di bachicoltura*, vol. XIX, n° 18, 16 juillet 1887.

dei contratti stipulati)²³. En février, elle adopte un règlement prévoyant la nomination d'une commission composée pour moitié de propriétaires vendeurs de cocons (huit), de quatre négociants-filateurs et de quatre commissionnaires habilités à intervenir dans le secteur de la soie de la bourse de Milan²⁴. Le prix adéquat est une nécessité pour les producteurs dans la mesure où il garantit plus facilement le respect d'un prix minimum découlant d'un prix moyen. Parmi les propriétaires nommés pour siéger à la commission, on trouve des nobles de la stature du marquis Lorenzo Litta Modignani (premier président de la commission), du marquis Pietro Isimbardi et du comte Filippo Taverna. La composition de la commission établit la prédominance des intérêts des propriétaires de cocons, contestée à partir des années 1860 et remplacée par des normes plus favorables aux industriels à partir des années 1880. De fait, les contrats de vente de cocons commencent, à partir du milieu du siècle, à se référer de plus en plus souvent au prix adéquat comme prix futur, à fixer un prix minimum (une clause que les filateurs tentent de supprimer en vain²⁵) et à prévoir un relèvement du prix au moment du paiement²⁶. Néanmoins, les polémiques et les dissensions entre vendeurs et acheteurs (et leurs agents) au moment de la remise des cocons ne disparaissent pas, notamment en ce qui concerne le poids réel et la marge de tolérance que l'on peut obtenir ou concéder par rapport aux types de cocons²⁷. Par la suite, les filateurs ne manquent pas de demander des modifications du règlement, essentiellement à leur avantage. Dès les années 1860, le nombre de négociants siégeant à la commission est relevé de quatre à huit et, en 1882, ils sont sept à être pour partie désignés directement par les deux associations professionnelles constituées entretemps. À partir de 1876, ils demandent à plusieurs reprises, mais en vain, la suppression des prix minimums²⁸. À partir des années 1880, le poids plus élevé des industriels

23. D'après G. Federico, le prix approprié était déjà utilisé à Milan en 1832 (voir *idem*, « Il baco e la filanda ») ; toutefois, aucun document n'a à ce jour été trouvé attestant ce fait, alors qu'il est certain que la réglementation est mise en place en 1848, avec la création de la commission et l'adoption du règlement.

24. « Regolamento per la formazione del prezzo adeguato generale dei bozzoli che si stabilisce in Milano », *Annali universali di statistica economia pubblica, geografia, storia, viaggi e commercio*, série 2, vol. 15, fasc. 45, mars 1848, p. 304-309 ; « Actes de la Chambre. Compte rendu, session du 31 juillet 1851 », *Foglio della Camera di commercio e d'industria della provincia di Milano*, n° 10, 9 novembre 1851, p. 41.

25. Lettre de l'ingénieur Francesco Clerici à la présidence de la chambre de commerce de Milan, 17 novembre 1895, ASCCM, boîte 76, fasc. 37 (Actes de 1861 à 1920).

26. Sur le marché de cocons en Italie, voir G. Federico, *Il filo d'oro...*, *op. cit.*, en particulier le travail approfondi du même auteur dans son article « Il baco e la filanda... », art. cité.

27. Lettre du noble Giulio Durini (producteur) à la Présidence, 12 novembre 1895, ASCCM, cart. 76, fasc. 37 (Actes de 1861 à 1920).

28. G. Federico, « Il baco e la filanda... », art. cité.

et les nouvelles conditions du marché entraînent une série de révisions des mécanismes de formation des prix, plus favorables à leurs intérêts. À partir de 1884 et, de manière définitive, en 1887, la charge de calculer le prix adéquat est retirée à la chambre de commerce et confiée à l'Association de l'industrie et du commerce italiens de la soie de Milan, créée en 1877, peu de temps après l'Association de l'industrie de la laine, à l'initiative du célèbre entrepreneur Alessandro Rossi²⁹. En 1884, les filateurs exigent de la chambre de commerce une modification radicale de la réglementation, ou, à défaut, sa suppression ; selon les signataires, parmi lesquels les importantes sociétés De Vecchi, Cramer et Gavazzi, les avis portant sur les contrats de vente de cocons dans la circonscription de Milan ne sont plus suffisants ni représentatifs : les quelques contrats conclus et déclarés tendent à faire augmenter la valeur des cocons au détriment de l'acheteur car ils se rapportent à la récolte tardive en Brianza et en Alta Pianura, où la qualité est plus élevée. Ainsi, à partir de 1884, l'Association ne se réfère plus au marché de la circonscription de Milan pour fixer le prix adéquat, mais à ceux plus proches du Piémont (Alexandrie, Voghera et Novare) et de Lombardie (Lodi, Brescia, Mantoue). Le prix moyen de ces six marchés n'atteint pas celui de la plupart des marchés de Milan ; les producteurs locaux, qui se lamentent en vain, sont donc contraints de réclamer que les contrats prévoient une prime supplémentaire venant s'ajouter au prix adéquat futur³⁰. Entre la fin des années 1880 et le début des années 1890, la nouvelle Association agraire, principale association de propriétaires terriens, prendra parfois part à la fixation des prix, mais l'indicateur sera de moins en moins utile comme instrument de défense des intérêts des producteurs.

B. LES GROUPEMENTS DE LA SOIE EN SOUTIEN AUX PRIX

À la fin du XIX^e siècle, le marché italien de la soie connaît de nouveaux changements, à la fois qualitatifs (baisse de la qualité), quantitatifs (augmentation massive du volume de production) et géographiques (poids croissant de l'Asie). Que ce soit pour les producteurs de soie grège ou pour les industriels,

29. Sur les associations au XIX^e siècle, voir G. Fumi, Paolo Tedeschi et Claudio Besana, « Aperçu sur les origines des organisations des industriels en Lombardie », dans Danièle Fraboulet et Pierre Vernus (dir.), *Genèse des organisations patronales en Europe, XIX^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 37-54 et S. A. Conca Messina, « Dal cooperativismo alla difesa degli interessi. Forme dell'associazionismo imprenditoriale italiano nel ventennio postunitario », *Storia in Lombardia*, vol. XXXII, n° 1, 2012, p. 25-48.

30. Mémoire des filateurs à la chambre de commerce de Milan du 10 décembre 1884, ASSCM, cart. 76, fasc. 37 ; *Prezzi adeguati dei bozzoli dal 1848 al 1894*, ASSCM, cart. 385, fasc. 10 (Actes de 1861 à 1920).

ces évolutions impliquent une baisse des prix de vente et des bénéfices, ce qui les incite à prendre des mesures communes destinées à coordonner et à soutenir le marché, et à tenter de le réglementer efficacement de manière à encourager sa reprise, ce qu'ils ne parviennent à faire que temporairement.

La transformation du marché mondial, tant du point de vue de l'offre que de la demande, provoque, comme nous l'avons dit, une baisse continue des prix. Alors que jusqu'à la fin de la première moitié des années 1870, les produits de qualité supérieure parviennent à garantir de bons résultats, ces mêmes produits semi-transformés voient leur valeur diminuer de manière inexorable. L'augmentation de la production mondiale de soie, l'amélioration de la concurrence des produits semi-transformés orientaux (notamment de la soie japonaise de bonne qualité, qui alimente les filatures en volumes de plus en plus importants) et la diversité des soies asiatiques se combinent aux changements encore plus décisifs déjà en cours du côté de la demande. À partir du début des années 1880, la gamme des étoffes s'étend et la durée des modes évolue pour se réduire à une seule saison, entraînant, avec la « démocratisation » croissante des produits de consommation, une baisse de la qualité des tissus et un transfert de la demande vers des produits bon marché, l'utilisation de teintures chargées et la recherche de soies asiatiques de moindre qualité.

L'évolution des conditions du marché devient défavorable aussi bien pour les producteurs de soie grège que pour les industriels, d'où les tentatives transversales, de 1878 à la fin des années 1880, d'enrayer la chute des prix et de relancer ce secteur majeur. Parmi les mesures qui font largement consensus, mais qui n'ont qu'un succès de courte durée, on trouve celle lancée en 1883, alors qu'intervient sur les marchés une forte baisse des cours, malgré une demande supérieure à l'offre et la diminution de l'importation des soies asiatiques. L'idée est de constituer un consortium italien de la soie, établi à Milan, une sorte d'« alliance sacrée » dont l'objectif est de favoriser une évolution à la hausse des prix et de préserver les intérêts des propriétaires terriens et des industriels. L'initiative prévoit la création d'une organisation puissante dotée de capitaux importants, en mesure d'acheter les soies lorsque les cours sont bas et de les revendre au moment opportun de manière à soutenir les prix ; ce projet, qui redonne de l'espoir, recueille une large adhésion. Il s'agit de remplacer « les spéculateurs d'un jour par une organisation puissante qui régule le marché et soutient le prix de la soie³¹ ». Des centaines de négociants réunis à la bourse de Milan débattent du projet sous la présidence de l'Association séricole et

31. « Il Consorzio del commercio delle sete », *Rivista di bachicoltura*, a. XV, n° 27, 1^{er} décembre 1883, p. 106 ; « Rivista », *Il Bacologo italiano*, a. VI, n° 38, 1883-1884.

décident finalement de la « création d'un consortium national de régulation³² » et de la mise en place d'un comité de promotion qui en fixe les statuts. La mesure est ensuite discutée dans la presse et au Circolo agrario, où se réunissent deux cents propriétaires terriens et producteurs de cocons, sous la direction du noble Carlo Borromeo, son vice-président, qui décident de participer au comité de promotion et obtiennent le soutien de Gênes et de Trévise. Le comité de promotion rassemble des négociants, des industriels et des aristocrates, parmi lesquels on trouve, outre Borromeo, le noble et député au Parlement Giulio Prinetti, le noble Giorgio Giulini, le sénateur et comte Martinengo Villagana, et le marquis Claudio Del Pozzo³³. L'idée suscite immédiatement une émulation à l'étranger ; ainsi, le *Bulletin séricole français* encourage les sériculteurs et filateurs à former un consortium à l'image du consortium italien³⁴. Lors de la réunion suivante très agitée présidée par Borromeo à la bourse de Milan, au cours de laquelle le Comité présente le projet de création d'une société anonyme au capital de 10 millions de liras, de nombreuses souscriptions à l'organisation sont recueillies à la faveur de la vague d'enthousiasme ; après de nouveaux débats, il est décidé que l'organisation doit viser à « réguler les prix » et à « rétablir une structure indispensable du marché, faire revivre les commerçants disparus³⁵ ». Quelques jours plus tard, lors d'une nouvelle réunion toujours présidée par Borromeo au Circolo, Alberto Keller, l'un des plus importants filateurs de la région, souscrit cinq cents actions sous les applaudissements³⁶. Alors que de nombreux organes de presse italiens annoncent la création de la nouvelle institution, invitant tous les acteurs du secteur à souscrire à son capital, on assiste à une hausse temporaire des cours de la soie qui laisse espérer dans l'efficacité de l'action du consortium et qui incite de nombreux observateurs à affirmer que l'idée même de créer un consortium, en provoquant un relèvement des prix, a eu des effets positifs. Toutefois, dès 1885, malgré ce lancement prometteur, on doit se résoudre à admettre que le projet, en dépit de l'adhésion d'illustres souscripteurs, ne parvient pas à décoller en raison du capital insuffisant (600 000 liras seulement).

La mesure de soutien aux prix adoptée par le syndicat de la soie en 1886 rencontrera un plus grand succès. Il s'agit d'une initiative financière promue par la Banco Sconto e Sete de Turin en faveur du marché de la soie, qui bénéficie

32. « Il Consorzio del commercio delle sete », art. cité, 1^{er} décembre 1883, p. 106.

33. *Ibid.*

34. « Il Consorzio del commercio delle sete », *Rivista di bachicoltura*, a. XV, n° 28, 16 décembre 1883.

35. Voir « Il Consorzio serico », *Rivista di bachicoltura*, a. XVI, n° 2, 16 janvier 1884, qui comporte aussi le projet de statuts ; pour la citation, *ibid.*, p. 6.

36. *Ibid.*

du soutien du Gouvernement et de la Banca Nazionale, et d'une coopération entre Milan, Turin et Lyon³⁷. Une centaine de personnes se rassemblent à Turin au mois de mars 1886 pour fêter les très bons résultats de la mesure ; parmi elles figurent les représentants de la Banca Nazionale, de la Banco di sconto e sete et de la chambre de commerce de Turin, les représentants de Lyon et ceux de l'Association de la soie de Milan, ainsi que quelques représentants de la presse, notamment de trois journaux spécialisés, le *Il Sole de Milan*, la *Seta* et *L'Industria Serica* de Turin. La dernière intervention est celle du célèbre industriel Gavazzi qui, au nom de Milan, lève un verre en l'honneur de Turin, initiatrice de ce que l'on espérait encore être la renaissance de la principale industrie italienne³⁸. Mais les prix de la soie, comme nous l'avons expliqué plus haut, recommencent à diminuer et à rester bas jusqu'à la fin du siècle : les tentatives successives des acteurs italiens du secteur ne parviennent pas à réguler définitivement à l'avantage de ces derniers, même si le secteur continue à jouer un rôle important dans l'économie du pays.

37. « Assemblea del Banco sconto e sete », *L'Italia finanziaria – Rivista quotidiana*, vol. IV, n° 814, 23 février 1886.

38. « Banchetto al Sindacato delle sete », *Rivista di Bachicoltura*, vol. XVIII, n° 6, 16 mars 1886, p. 26.